

## **AVIS PUBLIC**

### **PROMULGATION**

**Règlement 631-46 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes pour l'année 2022**

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 14 mars 2022.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 15 mars 2022.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,*



Me Marc Giard, OMA